

Durée : 12 heures (4 sessions de 3h)



## Prérequis

Aucun prérequis nécessaire



## Public destinataire

Cadres et gestionnaires de la fonction publique de l'Etat, hospitalière et territoriale en charge des ressources humaines



## Votre formateur

Juriste - Docteur en droit public



## Pédagogie

- Recueil des attentes des participants en début de session
- Explications théoriques par le formateur



## Modalités d'évaluation

Quizz d'évaluation



## Sessions en ligne

Durée : 12 heures (4 sessions de 3h)

- Du 11 au 14 octobre 2022 - de 09h00 à 12h00



## Tarif

1100,00 € Net/Personne  
(Exonération TVA)



## Inscriptions

Service Formation

Par mail : [formation@info-decision.fr](mailto:formation@info-decision.fr)

Par téléphone : 01.64.85.00.03

Retrouvez toutes nos formations sur  
[www.info-decision.fr](http://www.info-decision.fr)

## Objectif

Approfondir ses connaissances en droit de la fonction publique, qui a connu une importante évolution à la suite de la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) du 6 août 2019 et préparer des examens et concours professionnels. Cette formation rentre également dans le cadre d'intégration au poste.

## Contexte

La formation intègre toutes les innovations introduites par la LTFP et tient compte des spécificités des trois versants de la fonction publique.

## Programme

### 1 - La diversité des agents de la fonction publique

- Les fonctionnaires
- L'élargissement du recours aux agents contractuels
- Les vacataires
- Les agents intérimaires
- Les collaborateurs de l'administration

### 2 - Le télétravail et la mobilité dans la fonction publique

### 3 - La cessation des fonctions

- L'admission de la rupture conventionnelle dans la fonction publique
- Les autres cas de cessation des fonctions

### 4 - Les organes de gestion et de participation

- Les nouvelles attributions de la commission administrative paritaire
- Le comité social d'administration (FPE), d'établissement (FPH) et territorial (FPT)
- Le conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, le conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et le conseil supérieur de la fonction publique territoriale
- Le conseil commun de la fonction publique
- Le CNFPT et les centres de gestion de la fonction publique territoriale
- Le Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et les agences régionales de santé
- Le Comité consultatif national de la fonction publique hospitalière

### 5 - Les droits et obligations des fonctionnaires

- Les droits des fonctionnaires
- Les obligations des fonctionnaires
- Le cumul des emplois et la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
- Les sanctions en cas de manquement aux obligations
- Les recours contre les sanctions

### 6 - La responsabilité pénale et civile des fonctionnaires

### 7 - Analyse de la jurisprudence de la fonction publique

### 8 - Bilan de la formation